

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rémunération du nouveau directeur général, Michel Combes

- *Un salaire fixe de 1,2 million d'euros*
- *Une part variable directement liée au redressement de l'entreprise*

Paris, le 14 mars 2013 – Le conseil d'administration d'Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE : ALU) a approuvé la rémunération du nouveau directeur général du Groupe, Michel Combes, qui est depuis le 1er mars redevenu résident fiscal français.

Dans les documents règlementaires déposés auprès des autorités financières en France et aux Etats-Unis, Alcatel-Lucent a confirmé que Michel Combes, qui deviendra directeur général d'Alcatel-Lucent le 1er avril 2013, recevra une rémunération annuelle comprenant deux éléments : un salaire brut fixe de 1,2 million d'euros par an (identique à celui du directeur général précédent), et une rémunération variable directement liée au redressement de l'entreprise.

Les objectifs et le niveau de rémunération variable seront fixés chaque année par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des Rémunérations. La rémunération variable cible est de 100% de la rémunération fixe de Michel Combes en cas d'atteinte à 100% des objectifs de performance. La rémunération variable pourra atteindre un maximum de 200% de la rémunération fixe dans l'hypothèse d'un dépassement très substantiel des objectifs de performance.

Au titre de 2013, le niveau de la rémunération variable de Michel Combes sera déterminé selon les deux critères suivants : 50% en fonction du résultat opérationnel du Groupe en 2013 et 50% en fonction de la réalisation des objectifs du Programme Performance tels qu'annoncés le 26 juillet 2012.

Le conseil d'administration a également décidé de l'attribution de 1.300.000 unités de performance indexées sur la performance sur trois ans de l'action Alcatel-Lucent. Ces unités seront attribuées par tiers sous réserve de l'atteinte de critères de performance mais seront indisponibles jusqu'au 1^{er} avril 2016. A cette date, et sous réserve de la présence du directeur général dans l'entreprise, elles confèrent aux bénéficiaires le droit de recevoir une rémunération calculée sur la base de la moyenne du cours de bourse de l'action Alcatel-Lucent pendant les 20 séances de bourse précédant le 1er avril 2016.

Michel Combes bénéficiera du plan de retraite d'entreprise applicable à tous les cadres dirigeants des filiales françaises d'Alcatel-Lucent pour la part de la rémunération qui excède huit fois le plafond annuel de la sécurité sociale. Le concernant, ce plan est soumis à des conditions supplémentaires de performance. Michel Combes ne bénéficiera pas d'une retraite sur-complémentaire.

Michel Combes pourra par ailleurs recevoir une indemnité de cessation des fonctions en cas de changement de contrôle ou de stratégie. Cette indemnité égale à un an de ses rémunérations fixe et variable cible est de plus conditionnée à l'atteinte de l'objectif de performance suivant : que l'entreprise ait dégagé un niveau de free cash flow positif sur au moins un exercice fiscal d'ici la fin du mandat social du directeur général.

Ces deux engagements sont liés à des objectifs quantitatifs et qualitatifs, sous réserve d'approbation par la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Les détails complets des conditions de rémunération de Michel Combes sont disponibles dans [ce document](#).

La nomination de Michel Combes en tant que directeur général d'Alcatel-Lucent a été [annoncée le 22 février](#). Il rejoindra le conseil d'administration, sous réserve d'approbation de son mandat d'administrateur par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 7 mai prochain.

À PROPOS D'ALCATEL-LUCENT (EURONEXT PARIS ET NYSE : ALU)

Partenaire privilégié des opérateurs, des entreprises et des administrations du monde entier, Alcatel-Lucent est à la pointe de l'innovation technologique en matière de produits et de services télécoms. Le Groupe est le berceau des Bell Labs, l'un des centres de recherche les plus réputés au monde, à l'origine de découvertes qui ont façonné le secteur des réseaux de communication.

Les innovations réalisées par Alcatel-Lucent sont régulièrement saluées par les grandes organisations internationales pour leur influence positive sur la société. En 2012 et pour la deuxième année consécutive, Alcatel-Lucent a figuré au classement des 100 entreprises les plus innovantes au monde publié par Thomson Reuters ; une reconnaissance venue souligner ses efforts permanents pour enrichir l'un des plus vastes portefeuilles de brevets du marché. Alcatel-Lucent a également vu son action en matière de développement durable reconnue, notamment en étant désigné « Technology Supersector Leader » en 2012 par l'indice Dow Jones du développement durable. Avec ses innovations, Alcatel-Lucent rend les communications plus durables, plus abordables et plus accessibles, poursuivant une seule mission : révéler tout le potentiel d'un monde connecté.

Présent à l'échelle du globe, Alcatel-Lucent est un partenaire local et acteur international. Le Groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros en 2012, est une société de droit français dont le siège social est installé à Paris.

Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse <http://www.alcatel-lucent.fr>. Découvrez également les dernières actualités du Blog <http://www.alcatel-lucent.fr/blog> et suivez-nous sur Twitter <http://twitter.com/AlcatelLucent>.

CONTACTS PRESSE ALCATEL-LUCENT

SIMON POULTER simon.poulter@alcatel-lucent.com T : +33 (0)1 40 76 50 84

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ALCATEL-LUCENT

FRANK MACCARY frank.maccary@alcatel-lucent.com T : + 33 (0)1 40 76 12 11
TOM BEVILACQUA thomas.bevilacqua@alcatel-lucent.com T : + 1 908-582-7998
CORALIE SPAETER coralie.spaeter@alcatel-lucent.com T : +33 (0)1 40 76 49 08